

## Procès-verbal du Conseil d'Administration

### Association ROBIN DU BOIS



tenu en visio-conférence  
le 15 mai 2023 à 19h

La présidence de la séance est assurée par Isabelle SOLLER, ayant le pouvoir de Julie FAURE-LAURENT

Le secrétariat de la séance est assuré par Daniela FIGUEIREDO-COLACO, salariée de l'association

Personnes présentes :

- **François COROMPT**
- **Isabelle SOLER**
- **Christine KOLODZIEJSKI**
- **Marie NOWAK**
- **Gérald MOURELON**

Personnes invitées :

- **Daniela FIGUEIREDO-COLACO**
- **Agnès GRANGE**

Personnes absentes excusées :

- **Julie FAURE-LAURENT a donné procuration à Isabelle SOLLER**
- **Denis BRUNETON**

## Compte-rendu

### 1. Retour sur le Forum des Associations tenu à Veranne le 14 mai 2023

Une belle journée de rencontres entre les différentes initiatives du tissu associatif local (dont le siège se situe à la commune de Véranne).

Christine, Daniela, Gérald et Agnès ont assuré les permanences pour l'animation du stand sur des créneaux de demi-journée en binôme, avec l'aide ponctuelle d'Isabelle sur toute la journée.

Les stands sont une excellente occasion pour que les membres de l'association se rencontrent entre eux-elles, ce qui favorise les échanges et le lien entre tous et toutes, et renforce l'enthousiasme de groupe. Échanger de vive voix et partager des moments conviviaux comme celui-ci rebooste la dynamique de l'association.

Nous avons échangé avec d'autres associations présentes comme Des Pierres et des Hommes, Vayrana, ou Livre Ensemble avec qui on projette de nouvelles collaborations pour les mois à venir.

### 2. Organisation générale de l'association

Actuellement, l'association doit gérer différents domaines d'activités : recherche de financements et mécénats, organisation d'événements, communication, administratif et comptabilité, démarches forestières et gestion forestière. Nous allons travailler par petits groupes (commissions), avec un interlocuteur par projet, selon les intérêts/motivations et disponibilités de chacun.e.

Pour permettre un meilleur suivi de chaque dossier et une communication et coordination plus efficace entre tous, nous allons retourner sur « Slack », une **plateforme de communication collaborative** et logiciel de gestion de projets.

🌀 **Décisions** : François s'occupe d'obtenir la version professionnelle du logiciel qui est gratuite pour les associations. En relançant cet outil de travail collaboratif les commissions s'organiseront par inscriptions sur projets et avanceront au fur et à mesure de l'utilisation du logiciel.

Les communications sur WhatsApp seront destinées à des besoins d'échanges plus dans l'immédiat et d'urgence de réponse.

Nous allons essayer de maintenir une régularité dans les **réunions de Bureau et de CA**, et surtout tenter de nous rencontrer plus souvent en direct, dans des événements sur les parcelles ou autres animations comme les stands par exemple, pour renforcer le lien et la motivation par la convivialité.

Concernant le **groupe de travail Mécénat**, Gérald a la préférence pour une recherche plus locale et à petite échelle de sociétés et structures mécènes. Il souhaite développer une stratégie de recherche de mécénat local, de collaborations de proximité.

Marie et Denis retrouvent actuellement quelques difficultés avec un dossier en particulier qui demande beaucoup de renseignement de données de comptabilité. D'habitude le travail demandé pour la rédaction de dossiers demande uniquement des compétences au niveau de la rédaction et de l'informatique.

Par rapport aux appels à projet pour cette année, Marie et Denis devront redéfinir les priorités quant au choix des dossiers à monter, pour ainsi réduire la charge de travail que cette activité demande.

### 3. Demande d'intégration d'un nouveau membre au CA

Agnès GRANGE, membre actif de l'association depuis 2022, ayant participé à l'animation de trois stands, dont un à Cunlhat (Puy de Dôme) avec Daniela, pour un événement du Réseau pour les Alternatives Forestières, souhaite intégrer le CA. Elle nous informe également qu'elle travaille pour une entreprise de traitement de déchets ayant une politique de RSE et un Club Nature développé par ses salariés. Elle aimerait créer un lien entre son entreprise et l'association en faisant découvrir nos activités aux membres du Club Nature pour les sensibiliser au thème des forêts, voir développer des collaborations de mécénat de compétence ou autres.

🌀 **Décision** : Pour intégrer le Conseil d'Administration en cours d'année il faudrait organiser une AG extraordinaire et cela demande beaucoup de travail et d'énergie donc compliqué à mettre en place pour le moment. Agnès pourra participer aux réunions de CA en tant que personne invitée et membre actif de l'association, néanmoins sans droit de vote.

#### 4. Point sur la prise de poste de Daniela

Pour rappel, Daniela bénéficie d'une RQTH qui lui permet d'obtenir des aménagements au niveau de ses activités professionnelles, dont la réduction de la charge horaire. Le mi-temps qu'elle effectue est donc en adéquation avec les aides qui sont spécifiques à son statut de travailleuse en situation de handicap. ROBIN du BOIS emploie Daniela, mais elle bénéficie en même temps d'un contrat PEC via Cap Emploi, qui lui permettra de développer des compétences dans le domaine forestier par un parcours d'emploi-formation-accompagnement. Dans le cadre de ce parcours emploi compétences ROBIN du BOIS bénéficie d'une aide à l'insertion professionnelle versée par l'État.

Dans le cadre de ses fonctions au sein de l'association, Daniela assure le lien avec l'extérieur via la ligne téléphonique de l'association et elle fait passerelle entre tous les membres et les différentes informations en lien avec les activités de l'association. De ce fait, elle peut vite être très sollicitée.

🌀 **Décision** : Le retour à la plateforme Slack facilitera le suivi des différents dossiers pour moins la solliciter pour des questions qui pourront ainsi être facilement consultables sur la plateforme.

#### 5. Chantier forestier à Véranne Le Mantel – suite à donner au projet

Nous souhaitons avancer avec l'organisation et la mise en place du chantier, mais nous manquons d'informations sur comment agir par manque de compétences techniques dans le domaine. Les devis présentés par les bûcheronnes intéressées par ce projet d'éclaircie ont été estimés très élevés par Lionel, malgré une réduction des montants proposés par les professionnelles, et nous en sommes restés là et ne sommes pas certains de la décision à prendre par la suite.

Nous nous posons aujourd'hui la question : dans quelle mesure Lionel peut continuer à collaborer avec l'association s'il est actuellement très pris par son activité professionnelle ? Peut-il s'occuper du chantier de A à Z ou juste sur certains éléments ?

🌀 **Décision** : Nous souhaitons donc restituer avec lui ce qu'il peut faire actuellement pour l'association en fonction de ses disponibilités. Julie sera l'interlocuteur entre l'association et Lionel et prendra contact avec lui.

Les discussions étant épuisées la séance se termine à 21h.

Fait à BOURG ARGENTAL le 16 mai 2023.

La Présidente de séance  
Julie FAURE-LAURENT

